

# SPORT NAUTIQUE ANDERNOS

---

Consignes sanitaires et consignes  
d'organisation en période de crise  
Covid-19

Notice à l'attention du public



## I. Préambule

Ce document présente les consignes sanitaires et d'organisation mises en œuvre par le SNA afin d'accueillir ses adhérents dans le respect des directives émises par le Gouvernement, notre Ministère de tutelle, la FFV et la Mairie d'Andernos.

Dans la suite du document, toute personne accueillie en vue de pratiquer une activité proposée par le SNA est désignée sous le nom de « navigateur ».

## II. Engagements du navigateur

En raison de la crise sanitaire COVID-19, l'inscription à nos activités est soumise à la signature d'un engagement préalable des pratiquants (voir fiche d'inscription).

Par cette signature, le navigateur :

- s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans la structure, notamment en respectant les gestes barrière rappelés ci-dessous,
- s'engage à respecter les mesures de protection édictées par le gouvernement et en particulier celles relevant du ministère des sports,
- s'engage également à respecter les modalités mises en place par le SNA pour organiser l'activité au cours de la crise sanitaire actuelle,
- reconnaît, que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le SNA ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19.



Porter un masque  
quand la distance d'1,5m  
ne peut pas être respectée



Saluer  
sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement  
les mains ou utiliser une  
solution hydro-alcoolique



Respecter une distance  
d'au moins 1,5 mètre  
avec les autres



Tousser ou éternuer  
dans son coude  
ou dans un mouchoir

### **III. Dispositions prises par le SNA pour l'accueil du public et l'organisation des activités**

L'accès à l'intérieur des locaux du club, à savoir,

- au rez de chaussée : le local de stockage du matériel de navigation et le local de stockage des gilets,
- à l'étage : le bureau, les vestiaires et les douches,

est formellement interdit au public.

En conséquence, le club n'est pas en mesure de mettre des vestiaires et des douches à disposition des navigateurs.

Néanmoins, en remplacement, un tuyau d'arrosage est amené jusqu'à la plage pour que les navigateurs puissent se rincer; ce tuyau est tenu par un moniteur.

Attention : le club n'assure pas la désinfection de la douche de la plage ; son utilisation est déconseillée et est sous l'entière responsabilité du navigateur.

Pour limiter les risques de contamination :

- l'usage d'un masque personnel de protection (masque chirurgical, individuel ou autre) est recommandé pendant toute la durée de présence sur zone,
- l'usage de gants jetables est laissé à la discrétion du public,
- il est demandé à chaque navigateur adulte de venir non accompagné, et à ce qu'un navigateur mineur ne soit accompagné que par une seule personne, pour limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur zone.

**Le club ne fournit pas les masques de protection aux navigateurs.**

Le club met à disposition un distributeur de gel hydro-alcoolique.

Les équipements mis à disposition par le club (combinaison, gilets de sauvetage) sont désinfectés.

Le dispositif mis en place est présenté dans le tableau en page suivante. Ce dispositif est affiché au club.

<b>Mesures générales relatives à l'accueil du public</b>	
Circulation du public	Un sens de circulation est mis en place ; il est matérialisé par des panneaux signalétiques et de la rubalise.
Bureau - accueil	L'accueil se fait dans une zone spécialement aménagée devant le club ; un sens de circulation est mis en place ainsi que des marquages afin de respecter la distanciation de 1,5 mètre. Il est demandé à chaque personne d'apporter son propre stylo.
Horaires du club	Les navigateurs doivent respecter les horaires de début et de fin de séance pour permettre la bonne efficacité des dispositifs. Les informations sont fournies par mail, sur le site internet du club et à l'accueil.
Affaires personnelles des navigateurs	L'accès aux vestiaires situés au 1 <sup>er</sup> étage est fermé. Il n'y a donc pas de vestiaires mis à disposition des navigateurs. Il est demandé aux navigateurs d'arriver en tenue de navigation. Il est également demandé aux navigateurs de prévoir un sac individuel nominatif pour stocker leurs effets personnels le temps de la séance.
Toilettes	Les toilettes sont accessibles.
<b>Organisation des séances de voile</b>	
Choix des supports de navigation	En accord avec les directives de la FFV, le club propose prioritairement la pratique en individuel. Les pratiques en double et sur support collectif, en respectant une composition de groupes de 10 personnes maximum encadrement compris, peuvent être envisagées. Elles s'adressent principalement à des personnes séjournant sous le même toit, ceci étant la meilleure solution pour naviguer en équipage sans prendre le risque de faire circuler le virus.
Préparation des bateaux	Afin de limiter le flux de circulation devant le club : <ul style="list-style-type: none"> <li>• avant la séance, le matériel de navigation (gréement, voiles, dérive, safran, ...) est amené sur les bateaux par les moniteurs,</li> <li>• à la fin de la séance, les navigateurs dégréent les bateaux et posent le matériel sur les bateaux.</li> </ul>
Organisation des groupes sur la plage	Les navigateurs sont regroupés sur la plage par groupes. 3 groupes peuvent être présents en même temps sur la plage: <ul style="list-style-type: none"> <li>• un à droite de la cale d'accès à la plage,</li> <li>• un à gauche de cette cale,</li> <li>• un au niveau de l'escalier d'accès à la plage (entre le club et le manège).</li> </ul>
Départs et retours à terre	Afin de limiter les croisements, le club organise les activités avec des départs sur l'eau et des retours à terre décalés dans le temps, en appliquant le principe de 3 groupes par 3 groupes toutes les 30 minutes.
Equipement des navigateurs : combinaison, gants, chaussons, casquette, lunettes de soleil, gourde ...	L'équipement personnel des navigateurs doit être facilement identifiable (marquage de la gourde, gilet, combinaison, sacs...) pour éviter les manipulations inutiles lors du stockage/déstockage. L'utilisation de la combinaison néoprène personnelle est à privilégier. Pour les stages à la semaine, le club peut louer des combinaisons : à la fin de la séance, le stagiaire emporte la combinaison chez lui ; il la restitue au club à l'issue de la dernière séance du stage.
Gilets de sauvetage	Les gilets sont distribués par les moniteurs en début de séance. Pour les stages à la semaine, le gilet est attribué pour la semaine ; le stagiaire l'emporte chez lui ; il le restitue au club à l'issue de la dernière séance du stage.
Briefing et débriefing technique	Ils sont organisés, par groupes, sur la plage autour des bateaux.